

L'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) vous propose une série de conférences qui ont pour vocation de faire le point sur les récents développements jurisprudentiels, législatifs et réglementaires des propriétés intellectuelles, tant au niveau national que communautaire ou international.

L'objectif consiste à ouvrir le débat et prolonger par des temps d'échanges et de discussions la réflexion engagée dans sa revue *Propriétés intellectuelles*.

Le module du mercredi 25 septembre 2013, consacré au droit d'auteur et aux droits voisins, sera l'occasion d'analyser les décisions les plus marquantes rendues depuis un an.

Renseignements et inscriptions : www.irpi.fr



La CCI Paris IDF collecte ces informations pour répondre à votre demande et, au-delà, pour vous tenir informé de ses offres de service. Vos données seront conservées tant que vous ne demanderez pas votre désinscription. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès que vous pouvez exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@cci-paris-idf.fr. Vous disposez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer auprès de irpi@cci-paris-idf.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@cci-paris-idf.fr.



INSTITUT DE RECHERCHE EN
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DROIT D'AUTEUR & DROITS VOISINS

Actualité jurisprudentielle

Mercredi 25 septembre 2013

9h00 – 13h00

Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France
27 avenue de Friedland
75008 Paris

Auditorium Mercure

un centre de recherche de la



PROGRAMME

Accueil à partir de 8h30

Cette matinée s'adresse aux professionnels du droit

ACTUALITÉ FRANÇAISE & COMMUNAUTAIRE

- Œuvres protégées
- Titularité des droits
- Prerogatives des auteurs
- Exploitation des droits
- Défense des droits
- Droit international privé
- Droit de l'Union

INTERVENANTS

M. André LUCAS,
Professeur à l'Université de Nantes

M. Jean-Michel BRUGUIÈRE,
Professeur à l'Université de Grenoble-Alpes, Directeur du Cuerpi

Mme Valérie-Laure BENABOU,
Professeur à l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines

DROIT D'AUTEUR & DROITS VOISINS Actualité jurisprudentielle et législative

Mercredi 25 septembre 2013

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.irpi.fr

à compléter et retourner à l'Institut de recherche en propriété intellectuelle
IRPI-CCI Paris IDF, 81 avenue de la République – 75011 PARIS / Fax : 01 49 23 58 65

Mme M. NOM/Prénom

Fonction

Service

Entreprise

Code APE

SIRET

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

E-Mail

La confirmation d'inscription étant adressée par mail, merci d'indiquer lisiblement votre adresse électronique.

Adresse de facturation (si différente)

Personne à contacter (éventuellement)

Souhaite recevoir une attestation de présence au titre de la formation des avocats

FRAIS D'INSCRIPTION – 370 € non assujettis à la TVA.

Ils doivent être réglés dès l'inscription. Une facture vous sera adressée à l'issue du séminaire.

RÈGLEMENT

par chèque ci-joint par virement à BNP Paribas par carte bancaire sur le site
à l'ordre de CCI Paris IDF-IRPI compte n° 30004 00806 00021754767 07 www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/innovation

ANNULATION ET REMPLACEMENT – Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à l'IRPI au plus tard 10 jours avant le séminaire. Au-delà de ce délai, un dédit de 30 % des frais d'inscription sera facturé. À la date de la réunion, les inscriptions sont définitives et l'intégralité du prix reste due. Les remplacements sont acceptés sans frais.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – IRPI : Tél. 01 49 23 58 80 – E-mail : irpi@cci-paris-idf.fr

Cachet de l'entreprise

Date et signature